

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 27 février 2015

Déchets

Le Conseil municipal tient à rappeler que suite à l'adoption du règlement sur les déchets, lors de l'assemblée municipale du 2 juin 2014, **les cartons ne sont plus ramassés** hors sacs officiels lors de la collecte hebdomadaire du mercredi. Il est toutefois possible de mettre les cartons dans des sacs officiels fermés. Ils peuvent également être déposés, sans frais supplémentaires, à la déchèterie des Noyes à St-Imier, un conteneur prévu à cet effet est à disposition. Pour plus d'informations au sujet des déchets, veuillez vous référer au Mémo-déchets 2015 distribué dans la Feuille d'avis du district de Courtelary du 19 décembre 2014.

D'autre part, le service de la voirie constate toujours et encore la présence de sacs-poubelles non officiels et autres objets hors sacs dans les containers mis à disposition de la population. Des contrôles stricts seront effectués et les contrevenants dénoncés. Le Conseil municipal se réserve également le droit de supprimer temporairement ou définitivement certains containers situés au village !

Délégations

M. Habegger Richard participera à l'assemblée annuelle de la FSG Villeret, le vendredi 6 mars 2015 ainsi qu'à la soirée de réception organisée par la Promotion économique du canton de Berne dans le cadre de Baselworld, le vendredi 20 mars 2015. M. Lemaitre Bruno représentera la commune lors de l'assemblée générale ordinaire du Parc Jurassien de la Combe-Grède, le mercredi 18 mars 2015 à St-Imier.

Le Conseil municipal

Villeret, le 23 février 2015

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch